

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La douane remet au musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux 9 objets ethnographiques saisis par les douaniers de Limoges**

Montreuil, le 20 avril 2026

**Pipe à opium, *netsuke*, grande coiffe de chef des Guerriers Naga, panier de chasseurs de têtes Dayak et Naga viennent rejoindre les collections du musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux (3 ter place de la Victoire) à l'occasion d'une remise douanière conduite par la direction interrégionale des douanes de Nouvelle-Aquitaine ce lundi 20 avril.**

C'est en avril 2025, que les agents du bureau des douanes de Limoges interviennent dans les locaux professionnels d'un commissaire priseur pour y effectuer un contrôle d'objets susceptibles de relever de la convention de Washington et protégés au titre de la réglementation communautaire.

La douane participe à la protection des espèces menacées d'extinction en veillant au respect de cette convention qui garantit que le commerce international des espèces inscrites dans ses annexes ne nuit pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages.

L'expertise du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris permet d'établir que 8 lots d'objets d'art ethniques majoritairement asiatiques et datés du XIX<sup>e</sup> siècle présentent des parties en ivoire ou comportent des crânes, griffes ou plumes d'animaux protégés par la convention de Washington. En l'absence de documents justificatifs, les agents procèdent à leur saisie.

Sur proposition des douanes, les objets ont retenu l'attention du musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux. Fondé en 1894, le musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux (MEB) est l'un des rares musées universitaires de France. Fort de collections extra-européennes et d'un important fonds photographique, il propose exclusivement des expositions temporaires en lien avec la recherche en sciences humaines et sociales. À la fois lieu de diffusion scientifique et espace critique, le MEB interroge les enjeux contemporains de la recherche en sciences humaines et sociales tout en valorisant ses collections.

En 2025, la douane a réalisé 576 constatations en matière de trafics d'espèces protégées. Elle a notamment saisi 951 objets en ivoire.

#### • [\*\*POUR ALLER PLUS LOIN\*\*](#)

- Photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/8sxXP6k679>

Contact presse :

Direction Interrégionale des douanes de Bordeaux : Camille Monge Courjeau : 09 70 27 56 68,  
[camille.monge@douane.finances.gouv.fr](mailto:camille.monge@douane.finances.gouv.fr)

Bureau de la communication : 01 57 53 47 18 / 42 11 / 47 14 / 43 18 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)

Université de Bordeaux : Sophie Serhani 06 77 74 38 87, [sophie.serhani@u-bordeaux.fr](mailto:sophie.serhani@u-bordeaux.fr)